

Mai 2022



## EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT

Le devenir des services publics des 22 villes sera décidé par les élu-e-s de la métropole le 7 juillet  
**les usagers ne sont pas consultés !**

### Autre temps autres mœurs :

**2011 : débat public en octobre sur la fin du contrat VEOLIA** organisé par le maire d'Olivet, Hugues Saury . Plus de 100 personnes y sont présentes, au parc du Poutyl.



**2012 : invitation de ICEO à la commission générale** du 23 novembre traitant de la suite du contrat VEOLIA. Pascal Cabley, maire de Certilleux et président d'une régie y est invité.

**2022 : position du maire d'Olivet**

→ **usagers et élu-e-s ne seront pas consultés sur la future gestion des services eau potable et assainissement avant les choix et le vote des élu-e-s d'Olivet au conseil de métropole** (réponse du maire, Matthieu Schlesinger, à une question écrite des élu-e-s minoritaires du conseil municipal)

PAS LA PEINE DE VENIR.  
ON DÉCIDE TOUT SEULS -  
DE TOUTE FAÇON, VOUS N'Y COMPRENEZ RIEN



**ICEO ne peut accepter que les usagers, citoyennes et citoyens de la métropole, n'aient rien à dire.**

Pour nous, garantir l'avenir face aux défis climatiques des prochaines décennies nécessite l'appui d'un service compétent pour la production/distribution de l'eau potable, à l'image de celui qui existe, à la satisfaction générale pour l'assainissement.

**ICEO constate que les usagers d'Olivet ne seront pas consultés sur l'avenir de l'eau potable et de l'assainissement, ni pour la ville d'Olivet ni pour toute la métropole.**

**Aussi avons-nous demandé aux 4 groupes d'élu-e-s au conseil municipal de répondre à 3 questions sur ces futurs services. Vous avez leurs réponses en dernière page.**



**nos factures d'usagers supportent tout le prix de ces services, y compris les bénéfices que SUEZ ou VEOLIA peuvent donner à leurs actionnaires.**

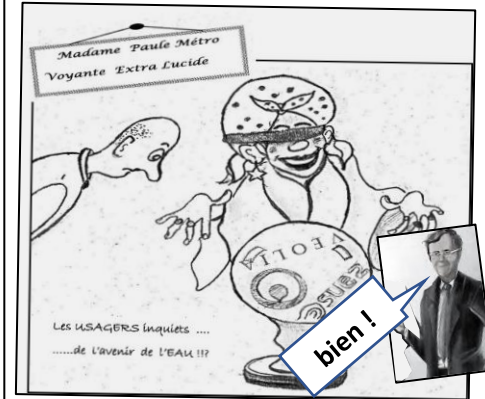
- le maire d'Orléans, Serge Grouard, a annoncé un débat en conseil municipal avant les votes du 7 juillet sur l'organisation future de ces services publics essentiels

- la maire de Mardié, Clémentine Cailleateau-Crucy, qui est aussi conseillère déléguée à l'eau potable pour la Métropole, a ouvert une consultation publique sur le site de sa ville, évoqué ce futur en commission générale de son conseil municipal et a déjà tenu une réunion publique sur sa commune.

**- QUID d'OLIVET ?**

**La production d'eau potable des 22 villes de la métropole toute entre les mains de VEOLIA-SUEZ ?**

**Une décision prise d'avance ?**



### **Le Comité des usagers de l'eau potable d'Olivet**

Il a vu le jour en 2014 avec le contrat nouveau établi avec Eau d'Olivet. Une place a été attribuée alors à ICEO avec, pour elle, le souci de suivre la qualité du service public en restant proche des usagers.

#### **Quel bilan en 2022 ?**

ICEO continue de répondre présent à chaque convocation même si le Comité a perdu un certain nombre de ses 16 membres initiaux. Elle regrette que depuis la crise du covid les 2 rencontres annuelles ne se tiennent plus systématiquement même en distanciel.

ICEO attendait notamment celle de décembre 2021, réunion importante en présence du délégataire, portant sur son rapport annuel sur l'état du patrimoine et permettant de dresser un bilan de l'avancement des travaux programmés. Mais en vain !

Souhaitons qu'une fois les décisions prises en juillet prochain pour la gestion de l'eau et de l'assainissement dans la métropole le Comité retrouvera un fonctionnement régulier où ICEO continuera à maintenir son action jusqu'à la fin de ce contrat, voire au-delà.



#### **Adhésion à l'Initiative Citoyenne pour l'Eau à Olivet - année 2022**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal.....Ville.....e-mail : .....

Je verse à l'association ma cotisation annuelle pour l'année 2022 (chèque à l'ordre de ICEO si possible)

Cotisation réduite\* [ ] 5 €      Cotisation de base [ ] 10 €      Cotisation de soutien [ ] 20 € ou plus\*\*

\* : étudiants, sans emploi

Date

Signature

\*\* : même montant pour des versements de soutien d'associations ou organisations

**A retourner avec la cotisation 2022 à l'adresse suivante ICEO , chez Ph. MELLE, 1156 rue Rodolphe Richard, 45160 OLIVET**

## **La délégation à EAU d'OLIVET (SUEZ) du service public de l'eau potable**

**Une remarque générale :** cette société soi-disant dédiée n'a aucun personnel propre : elle paye à SUEZ le détachement de 6 personnels temps plein (ETP). De fait elle n'utilise que 1,87 ETP et « revend » les 4,13 ETP restants à une autre « société dédiée » de SUEZ. Quel mic-mac !

**Les comptes de cette délégation sont contrôlés tous les ans à Olivet  
à la demande de ICEO**

### **1 / rapport annuel réglementaire d'activité.**

Il est examiné en Commission Consultative des Services publics Locaux (CCSPL) de la métropole. ICEO y apporte une participation reconnue, mettant en regard réalisations et engagements contractuels. Par exemple le contrat fixait un objectif de rendement de réseau de 93% à l'horizon 2017. Fin 2020 il était de 90,8 %. Ce rendement est assez bon mais la différence représente quand même une **fuite annuelle de 30 270 m<sup>3</sup> d'eau potable !**

Autre exemple : la remise en état du forage de l'Ardillière avait été payée par la collectivité mais ICEO a fait rectifier : la réparation devait être à la charge du délégataire.

**EAU d'OLIVET a donc dû rembourser 37 865 euros à la collectivité.**

Comparés aux clauses contractuelles le bilan technique de ce contrat semble satisfaisant, la relation usagers l'est moins et EAU d'OLIVET n'a rien de la société dédiée qui était annoncée.

### **2 / le contrôle annuel des comptes du délégataire**

Une Commission de Contrôle Financier (CCF) est prévue dans le code des collectivités (CGCT) pour contrôler les comptes annuels des délégataires de services publics. ICEO a réussi à imposer un contrôle pour EAU d'OLIVET. Un cabinet comptable contrôle ses comptes et rend un rapport devant la ville, la métropole, ICEO et SUEZ. C'est utile car les comptes du délégataire sont donnés avec une comptabilité spécifique (FP2E) qui rend opaque la réalité des bilans financiers.

C'est grâce à ce contrôle financier que ICEO a appris que EAU d'OLIVET disposait, en fin d'année 2020, de **1,058 million d'euros placés à la banque SUEZ**. Or le bilan présenté selon la comptabilité FP2E par ce délégataire donne un bénéfice de **25 578 Euros en 2020 ! Et son bénéfice cumulé de 2015 à 2020 ne serait que de + 138 676 euros ! Cherchez l'erreur !**

### **CONCLUSIONS :**

1 / Merci à ICEO pour sa vigilance citoyenne dont a bénéficié la collectivité

2/ Olivet est la seule ville où un tel contrôle des comptes existe, **suite à la demande de ICEO**. Il a révélé une cagnotte qui dépasse de loin les 7% de bénéfices attendus !

Quid du montant mis de côté par SUEZ à Orléans ?

3 / **Qu'en sera-t-il au niveau métropolitain après 2024 ?**

nous écrire : [iceo-communication@laposte.net](mailto:iceo-communication@laposte.net)  
nous connaître : <http://i.c.e.olivet.over-blog.com/>

Pétition en ligne : <https://aleaucitoyenne.wesign.it/fr>

*Une forte régie publique eau-assainissement*

**Quels services EAU et ASSAINISSEMENT des 22 villes métropolitaines à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ?**  
**Questions posées aux 4 têtes de listes élues au conseil municipal d'Olivet et leurs réponses**

**Première question (Q1) :** Les administrés Olivétains doivent-ils être informés et/ou consultés avant les votes de leurs représentants sur les choix proposés au conseil de métropole ?

**Deuxième question (Q2) :** Toute la production de l'eau potable pour les 22 villes de la métropole est confiée au privé : SUEZ et VEOLIA. Est-il souhaitable d'aller vers un équilibre public-privé analogue au service actuel d'assainissement ?

**Troisième question (Q3) :** Le contrôle financier annuel du délégataire EAU d'OLIVET, associant une représentation des usagers, a démontré son utilité pour la transparence comptable. Etes-vous favorable à ce contrôle au niveau métropolitain ?

**Réponses des 4 têtes de listes élues au Conseil Municipal (accompagnées de courts commentaires éventuels)**

question	OLIVET 2020	Olivet Ecologique et Solidaire	A Gauche Pour Olivet	Olivet Près de Vous
<b>Q1</b>	- Le calendrier est contraint car la Métropole doit statuer avant l'été. Je me positionnerai donc dans l'intérêt des Olivétains au regard de la qualité de service, du prix et de la transparence de l'organisation.	<b>Réponse OUI</b> Qu'ils soient consultés, ou au moins informés ! Ce préalable démocratique est indispensable pour éclairer les choix des élus au conseil métropolitain.	-	<b>Réponse OUI</b> Ou au minimum être informés de façon plus transparente sur l'évolution du dossier et de la position adoptée par la ville et ses raisons
<b>Q2</b>	- J'estime que la compétence Assainissement associant aujourd'hui régie et DSP était pertinente. Cette option est étudiée par les services de la Métropole pour l'eau potable.	<b>Réponse ?</b> Cela aiderait la métropole à mieux connaître ressources, traitements et réseaux. Mais la régie complète reste une solution à retenir !	<b>Réponse NON</b> Il faut un services de l'eau potable et assainissement 100% public	<b>Réponse ?</b> Pas de position marquée, n'ayant pas de retour sur les différents modèles
<b>Q3</b>	- Je suis attaché à une gouvernance transparente, gage d'une collaboration de confiance. C'est un critère essentiel pour moi dans l'examen des propositions qui nous seront faites.	<b>Réponse OUI</b> Toutes les DSP doivent opérer sous un contrôle financier opéré par des experts, des élus, des représentants des usagers.	-	<b>Réponse OUI</b> OUI à 100%